



Escando'info

JANVIER 2021 - BULLETIN N°10



Le mot du Maire

Le conseil municipal se joint à moi pour vous présenter les infos de l'année qui vient de se terminer. 2020 à vu l'élection de 8 nouveaux élus, cette nouvelle équipe sera à votre écoute et continuera la tâche entreprise depuis 4 ans.

Dans ce contexte difficile, après 2 confinements suite à la Covid-19 nous devons rester vigilants, respecter les gestes barrières et les mesures de prévention, un retour à une vie normale ne dépend que de nous tous.

Des travaux verront le jour dans les semaines qui suivent, notamment la sécurisation de la traversée du village et son embellissement.

Nous sommes en concertation avec la famille Bruel à La Capelle Del Vern pour l'acquisition des vieilles maisons attenantes à la place.

D'autres projets verront le jour tout au long de ce mandat.

Concernant les écoles, le regroupement avec Goutrens nous permet de maintenir une classe de 19 élèves.

La carte communale (zones constructibles) va expirer dans les prochaines années, elle sera remplacée par le PLUI (Plan Local Urbanisme Intercommunal) cela risque d'entraîner une baisse sensible des surfaces constructibles.

Nous espérons la réouverture du restaurant dans les mois prochains.

Les anciens élus ont vu leur mandat prolongé de quelques mois suite à l'épidémie.

Je dis merci à la nouvelle équipe qui s'implique tous les jours dans la bonne marche de notre commune.

Enfin un grand merci à vous pour votre soutien lors des élections du 15 mars 2020.

Au nom du conseil municipal, je vous souhaite une bonne année, que 2021 vous apporte joie, santé et solidarité.

Christian PALAYRET



COMPOSITION DES COMMISSIONS

COMMISSION TRAVAUX VOIRIE, BÂTIMENTS COMMUNAUX, URBANISME

Président : Yves BOUYSSOU

Membres :

Christian PALAYRET
Christelle SCHMIDT
Lionel LAPORTE
Hervé FLOTTES
Sylvie GAUBERT
Sébastien DEPUILLE

COMMISSION GESTION DES BIENS COMMUNAUX

Présidente : Christelle SCHMIDT

Membres :

Lionel LAPORTE
Fabienne CANTALOUBE
Sébastien DEPUILLE
Christine LACAZE

COMMISSION AGRICOLE

Président : Hervé FLOTTES

Membres :

Lionel LAPORTE
Fabienne CANTALOUBE

COMMISSION COMMUNICATION, RELATIONS PUBLIQUES, VIE ASSOCIATIVE, CULTURE, TOURISME, PROTECTION DU PATRIMOINE

Présidente : Christiane LOPEZ

Membres :

Yves BOUYSSOU
Christelle SCHMIDT
Yohan CRAPET
Sylvie GAUBERT
Fabienne CANTALOUBE
Sébastien DEPUILLE

INFO PRATIQUE

La MAIRIE

Tél : **05 65 63 46 79**

Mail : **mairie-escandolieres@wanadoo.fr**

*L'accueil au public se fait
les lundis, mercredis et jeudis
de 14h à 17h.*

Pour rappel un défibrillateur est installé devant la mairie.



RAPPELS

CHIENS ERRANTS

Un petit rappel aux propriétaires de chiens :

- il est interdit de les laisser divaguer
- ils engagent leur responsabilité en cas de dégâts causés, d'accidents ou d'attaques
- ils doivent les tenir en laisse sur la voie publique et ramasser leurs déjections.

DÉCHETS VERTS

Le brûlage à l'air libre des déchets verts est interdit. Tout producteur de déchets verts est concerné : particuliers, entreprises, collectivités territoriales.

En dehors du compostage et broyage individuels, ces déchets sont à déposer dans les déchetteries.

En cas de non respect, une contravention de 450 euros peut être appliquée.

En ce qui concerne les règles des feux de plein air et de débroussaillage un nouvel arrêté de la préfecture est affiché en mairie pendant deux mois.

Les formulaires de déclarations et d'autorisations sont disponibles en mairie.

TRAVAUX

Ancienne école d'Escandolières, Le Puech du vent

Afin de nous permettre de louer l'appartement de l'ancienne école, nous devons procéder à des travaux portant sur l'isolation thermique extérieure pour passer de G à C le diagnostic de performance énergétique : Isolation par l'extérieur sur 3 côtés, pompe à chaleur air/eau, menuiserie en pvc.

Ci-dessous le tableau récapitulatif des entreprises candidates pour les travaux, le montant ainsi que les subventions sollicitées. Subventions pour lesquelles nous sommes en attente de réponse après le passage devant la commission. La date prévisionnelle de début des travaux devrait être située aux alentours du 15 février 2021.

Nous vous joignons également le plan de l'appartement.



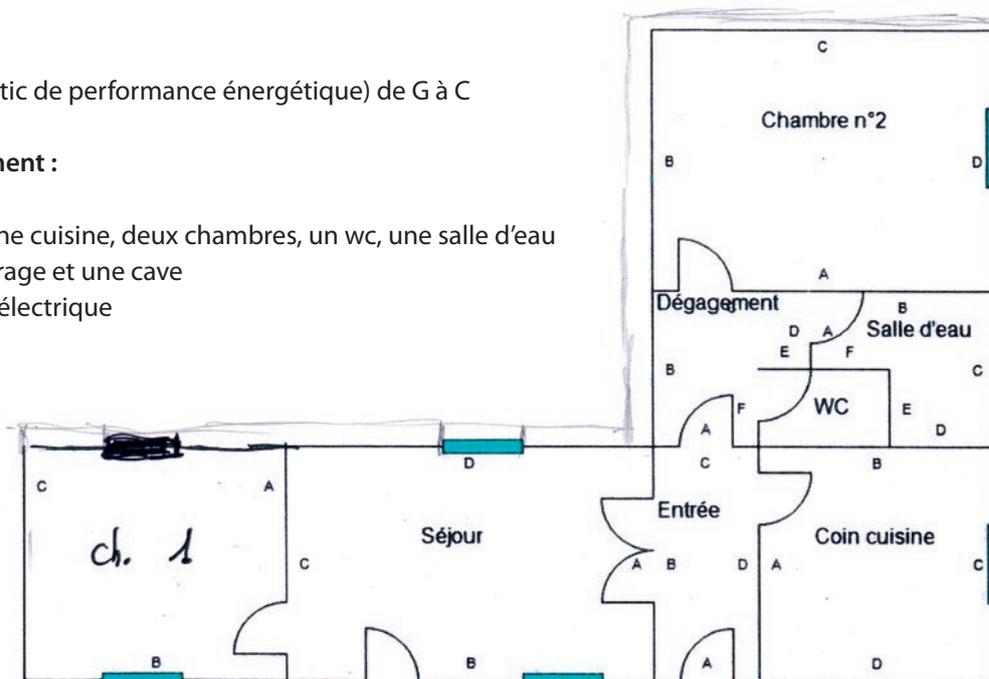
Objet des travaux :

- Isolation extérieure
- Passer le DPE (Diagnostic de performance énergétique) de G à C

Descriptif de l'appartement :

- Superficie : 59,7 m²
- Type : T3 - Un séjour, une cuisine, deux chambres, un wc, une salle d'eau
- Pièces annexes : un garage et une cave
- Chauffage : individuel électrique

Loyer actuel : 380€



Montant des travaux à réaliser afin d'atteindre l'objectif

ENTREPRISES	MONTANTS HT	MONTANTS TTC (a)
LANDES PALAYRET - Plomberie (a)	15 243,23 €	16 081,61 €
VERGNES Thierry - Menuiserie PVC (a)	3 234,00 €	3 880,80 €
M&J FACADES - Isolation (a)	14 557,00 €	15 357,64 €
MARTHY - Électricité (b)	3 490,00 €	3 490,00 €
MONTANT TOTAL DES TRAVAUX	36 524,23 €	38 810,05 €

	SUBVENTIONS	PART DE LA MAIRIE
D.E.T.R.	5 000,00 €	
P.E.T.R.	6 000,00 €	
DEPARTEMENT	5 000,00 €	
S.I.E.D.A.	4 000,00 €	
	20 000,00 €	16 524,23 €

(a) La TVA est récupérée

(b) Pas de TVA de ressortie du fait que ce soit un auto-entrepreneur

Subventions sollicitées sans confirmation à date

Part de la Mairie en fonction du montant des subventions

GLOSSAIRE :

D.E.T.R. : Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (subvention de l'État)

P.E.T.R. : Pôle Équilibre Territorial et Rural (subvention de la Région)

S.I.E.D.A. : Syndicat Intercommunal d'Énergie du Département d'Aveyron

EN BREF

LA CAPELLE DEL VERN

Depuis quelques temps déjà, il est évoqué le projet de refaire la place à La Capelle Del Vern. Dans les mois à venir, nous allons donc engager une étude afin de pouvoir le concrétiser.

ADRESSAGE

L'adressage étant finalisé, les plaques de numéros de maisons et de rues vont être fournies par la mairie.

ÉGLISES

- Il est à prévoir l'entretien de l'église St-Denis avec la réfection de la toiture et la peinture de la porte.
- Les clés sont à disposition des visiteurs à la mairie pour l'église d'Escandolières et auprès de M. COULY pour l'église St-Géraud à La Capelle del Vern.



ÉCOLE

A la rentrée 2020 l'effectif des élèves du regroupement pédagogique Goutrens-Escandolières comptait 59 élèves dont 9 CM1 et 9 CM2 sur l'école d'Escandolières. Le village s'éveille avant que les cloches ne sonnent. *Les photos ont été prises avant les nouvelles consignes sanitaires.*

FRELONS

Pour lutter contre les frelons asiatiques la commune a fait détruire 9 nids cette année par l'intermédiaire de l'entreprise Aveyron Guêpe.

Nous comptons beaucoup sur la participation de tous afin de nous signaler tous les nids que vous pouvez voir et bien indiquer sa position afin que la mairie puisse agir en conséquence.

Nous vous rappelons que c'est la mairie qui prend en charge les interventions de destructions des nids de frelons asiatiques exclusivement.



MÉMOIRE

Malgré les conditions actuelles, la commune a souhaité maintenir tout de même les commémorations du 8 mai et 11 novembre, tout en étant limitée dans le nombre de personnes invitées du fait des règles strictes imposées par la COVID-19.

SANTÉ

REGISTRE DES PERSONNES VULNÉRABLES

Conformément à l'article L- 121-6-1 du code de l'action sociale et des familles demandé par les services de la Préfecture, la commune met en place un registre des personnes fragiles isolées.

Ce registre nominatif n'est pas obligatoire mais est vivement recommandé afin de permettre aux personnes inscrites de bénéficier d'un service supplémentaire lors d'événements exceptionnels comme les épidémies, la canicule, les périodes de grand froid et les périodes d'absences des aidants pendant les vacances.

Ce service sera assuré par les conseillères Sylvie Gaubert et Christelle Schmidt qui vous assurent de leur entière discrétion. Les personnes qui le souhaitent doivent venir se faire connaître auprès du secrétariat de mairie.

NUMERO UTILE
Allo docteur 3966 après 20h, la nuit, le week-end et jours fériés.

On ne le répétera jamais assez : un simple geste peut vous sauver la vie.

Les dangers du monoxyde de carbone (CO)

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

- Aérez au moins 10 min. par jour
- Faites vérifier et entretenir : chaudières et chauffages chaque année avant l'hiver
- Utilisez dehors : appareils de cuisson (brasero, barbecue) et groupes électrogènes
- Respectez le mode d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson

www.prevention-maison.fr

CONTENEUR TRI SÉLECTIF

Par ici les déchets recyclables !

- Boîtes de conserve, Aérosols, canettes
- Bouteilles et flacons en plastique
- Emballages en carton, briques alimentaires
- Prospectus, journaux, magazines, catalogues, courriers, papiers divers

Mais attention aux erreurs !

Interdits dans cette poubelle :

- Les sacs en plastique
- Les barquettes en plastique
- Les pots de yaourt
- Le polystyrène
- Les jouets
- Les vêtements
- Le verre

Pour plus d'informations, contacter le SYDOM au 05 65 68 34 49

! Pour le VERRE, vous disposez d'un conteneur sur la place Emilienne Rouquier

VIE QUOTIDIENNE

LES ORDURES MÉNAGÈRES

Les sacs jaunes sont destinés aux matériaux recyclables et doivent être exclusivement réservés à cet usage. Le tri est important et permet de diminuer les frais d'enlèvement des ordures ménagères. Il est souvent mal fait et les informations fournies par le SYDOM ne sont pas toujours respectées.

Nous attirons donc votre attention et comptons sur vous pour respecter les consignes données dans le guide du tri : disponible en mairie si vous ne l'avez plus en votre possession.

La distribution des sacs poubelles jaunes & noirs aura lieu exclusivement

LE SAMEDI 20 FEVRIER 2021 de 10h à 12h
LE SAMEDI 27 FEVRIER 2021 de 14h à 16h

DÉCHETTERIE

Les matériaux divers (bois, métal, matériel électronique... ainsi que les meubles) et les encombrants sont à déposer à la déchetterie aux horaires ci-dessous :

HIVER :
Du lundi au vendredi : 14h à 17h
Et le samedi : 9h à 12h – 14h à 17h

ÉTÉ :
Du lundi au vendredi : 15h à 18h
et le samedi : 9h à 12h – 15h à 18h

LES ASSOCIATIONS

Vu le contexte actuel les associations ne sont pas en mesure de maintenir leurs dates d'événements, et la salle des fêtes ne peut pas être louée en ce moment.

Celles-ci sont toujours présentes mais en sommeil, à l'exception de la société de chasse qui a pu rouvrir sous certaines conditions, et ont voulu vous adresser quelques mots.

● **Les Aînés** qui espèrent vous retrouver bientôt pour la continuité des activités et portent à votre connaissance son bureau :

Présidente : Mme Roselyne LAPORTE

Vice-présidente : Mme Thérèse BRUGEL

Trésorière : Mme Jeannette NOYE

Vice-trésorière : Mme Christiane PALAYRET

Secrétaire : Mme Jeanine SEGUY

Vice-secrétaire : M. Alban COULY



● **Le Comité des Fêtes**

Le bureau du Comité des fêtes a été renouvelé en 2020, il se compose ainsi :

Président : M. Dorian BOUYSSOU

Vice-président : M. Kévin NADAL

Trésorière : Mme Muriel BOUSQUET

Trésorière-Adjointe : Mme Ophélie BOUSQUET

Secrétaire : Mme Marine BOUYSSOU

Co-Secrétaire : Mme Emilie PLEINCASSAGNE



● **La Société de Chasse** vous informe que les trois quins et le repas de la chasse du mois de février 2021 sont annulés.

Président : M. Jeremy TEIL

Président : M. Michel BRUEL

Trésorier : M. Jean-Marie CANTALOUBE

Vice-trésorier : M. David MARTY

Secrétaire : M. Yves GAUBERT

Vice-secrétaire : M. Rémi ROUQUETTE



● **L'APE**

Présidente : Mme Christel MOUYSET qui espère vous revoir très vite pour les enfants.



« Compte-tenu de la crise sanitaire les manifestations prévues n'ont pas pu avoir lieu. C'est donc avec une immense tristesse que le dynamique comité des fêtes a dû annuler la gratounade du mois de mars et la fête votive d'octobre. Ils espèrent vous retrouver nombreux en 2021 lors de leurs prochaines manifestations et vous remercie pour votre soutien. L'ensemble du comité des fêtes vous souhaite une très bonne année 2021 en espérant fortement que la situation s'améliore. »

ÉTAT CIVIL



BIENVENUE

Alicia DAVID

Viktor BAHOKEN



ILS SE SONT UNIS

BARBET Aurélien et ESTIVALS Amélie

GAUBERT Yves et CALMELS Sylvie

CRAPET Yohan et LAGARRIGUE Christel

COURTIN Yannick et SCHMIDT Christelle



ILS NOUS ONT QUITTÉS

Mme Thérèse BOUSQUET

Mme Georgette CAYRAC

M. Robert BOUDET

M. Philippe BARNABE

M. Michel CRESTES